Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260212-CNE12022603-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du jeudi 12 février 2026

Date de convocation :	3 février 2026	Conseillers en exercice :	18
Date d'affichage :	3 février 2026	Conseillers présents :	12
		Conseillers votants :	13

L'an deux mille vingt-six, le douze février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le trois février deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Éric LIPPENS, Mme Martine DUSSART, Mme Sylvie BENNEKA, M. Hubert THURING, M. Patrick POULIZAC, Mme Béatrice CHUTSCH, Mme Marie-Laure CHAUDELEC, Mme Marie CATREVAUX, M. Sylvain GUEDAS, M. Augustin PAULAY.

Étaient absents excusés :
M. Christian TREMANT a donné pouvoir à M. Denis LE RALLE
M. Bertrand AUBRY,
Mme Rachel HILLAIREAU,
M. Emmanuel SICHERE,
Mme Cécile BASECQ,
M. Julien NIOL.

Mme Marie CATREVAUX a été élue secrétaire de séance.

Projet d'aménagement du Centre-bourg -requalification des espaces publics - CNE120226-03

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Aménagement du Centre-bourg a examiné, le 02/02/2026, les premiers retours des études de mobilités et les premières propositions de fiches - actions rédigées par le cabinet Mobhilis. Des compléments avec production de nouveaux scénarios de circulation ont été demandés au bureau d'études.

Monsieur le Maire indique que le groupement de maîtrise d'œuvre a présenté à la Commission Aménagement du Centre-bourg, le 09/02/2026, l'avant-projet des propositions de travaux d'aménagement des espaces publics, avec phasage.

Monsieur le Maire précise que la maîtrise d'œuvre a présenté un projet global découpé en 7 tranches d'aménagement indépendantes et devant être réalisées sur plusieurs années.

La Commission a demandé à la maîtrise d'œuvre de proposer de nouveaux scénarios de mobilités et d'affiner le programme de travaux concernant la Place de la Fontaine qui pourraient constitués une première tranche. La réalisation de ces travaux serait liée à la construction de la boulangerie. Un phasage sur fin 2026 – 2027 est envisagé.

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601261-20260212-CNE12022603-DE

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été convenu, au lancement de la mission de maîtrise d'œuvre, l'organisation d'une réunion publique visant à une présentation concertée du projet d'aménagement. Au vu de l'avancement des études et du calendrier des élections municipales, cette réunion pourrait être organisée dans la seconde quinzaine d'avril 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, prend acte des informations ci-avant présentées par Monsieur le Maire.

Pour copie conforme,
MARZAN, le 17 février 2026
Le Maire,
Denis LE RALLE